



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SERVICE RÉGIONAL CAEN

M. le Secrétaire de l'A.S.

S/C de M. le Chef d'Etablissement

Caen, le 23 mars 2022

**DEMI FINALES ACADÉMIQUES
FUTSAL
JUNIORS GARCONS**

Mercredi 6 avril 2022

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE, jusqu'au mercredi 6 avril 2022 à 12h, des joueurs, du jeune officiel et du jeune coach. Vous imprimerez cette inscription qui sera votre document support « composition d'équipe » le jour de la compétition.

En cas de forfait, merci de prévenir le service régional

JEUNES COACHES

Le jeune coach n'est pas obligatoire au niveau académique mais fortement conseillé. Vous pourrez le renseigner lors de l'inscription en ligne sur Opuss.

Nous comptons sur vous pour favoriser la bonne tenue des participants et le respect des équipements (utilisation des poubelles et installations laissées propres). Merci

Si vous rencontrez des problèmes...

☎ **3 numéros :** **02.50.10.14.92 (Secrétariat UNSS Régionale)**
 06.77.29.18.68 (Arnaud Bidet DSR Caen)
 06.20.78.90.16 (Cécile Pannetier Chargée de mission)

Signé le 23 mars 2022 par

Cécile PANNETIER
*Chargée de mission
Service régional de Normandie
Site de Caen*



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



SERVICE RÉGIONAL CAEN

DEROULEMENT DE LA JOURNÉE

Préambule : toute équipe en retard de 30 mn après l'heure prévue de début des rencontres (quel que soit le motif), est déclassée et perd l'ensemble de ses matchs.

13h30

Arrivée sur les installations sportives
Accueil des équipes

- Remise des fiches d'équipe imprimées à partir d'OPUSS par les responsables d'équipe
- Attestation de fonctionnement dérogatoire si votre établissement est concerné
- Vérification des licences

13h45

Regroupement des jeunes officiels

- Vérification de la validation départementale. En cas d'absence, l'équipe est déclassée et perd l'ensemble de ses matchs.
- Tirage au sort de l'ordre des matchs si besoin. L'équipe qui ne joue pas, arbitre

14h00

Début des rencontres

16h30

Fin des rencontres et remise des récompenses puis départ

CONSIGNES

- 1. Le responsable de l'organisation** s'assure de l'ouverture des infrastructures à l'heure prévue et met en place le matériel nécessaire (pensez aux feuilles de matchs, un exemplaire de la fiche sport).
- 2. Le responsable de l'organisation avec l'aide du superviseur, vérifie la fiche de composition d'équipe imprimée à partir de l'inscription en ligne faite sur OPUSS, signée du Chef d'Etablissement (des 2 chefs d'établissement si le JO appartient à une autre AS).**
- 3. Le responsable de l'organisation avec l'aide du superviseur, vérifie les licences UNSS obligatoires avec photo (cf. règlement fédéral et règlement intérieur) à l'aide de la composition d'équipe imprimée.**
 - a. Si composition d'équipe sans photo, présenter pièce d'identité avec photo
 - b. Si absence de justificatif de licence, présenter :
 - Déclaration sur l'honneur de l'enseignant + pièce d'identité avec photo des élèves
 - Sans pièce d'identité, pas de participation.
- 4. Le responsable des Jeunes Arbitres (superviseur) vérifie la certification imprimée sur la licence individuelle UNSS du JO ou bien sur la composition d'équipe présentée.**
 - 1 équipe = 1 arbitre certifié niveau départemental au minimum (A l'impression de la licence individuelle apparaît les certifications obtenues par l'élève, vérifiez que la spécialité et le niveau exigés sont mentionnés).
 - Le JO a son matériel : sifflet, chrono, cartons, etc...
 - Le JO peut être joueur uniquement quand l'organisation le permet. Il est avant tout JO, il ne peut s'affranchir du rôle de JO et devenir joueur.
 - Si absence de JO de niveau départemental (vérification base informatique), l'équipe est déclassée et perd l'ensemble de ses matchs.
Le responsable des JO est garant de l'application de ce règlement.
- 5. Chaque Association Sportive apporte ses ballons et un double jeu de maillots numérotés**

Rappel pour le futsal : les protèges/tibias sont obligatoires. Sans cet équipement, le joueur n'est pas autorisé à jouer. Dispositif particulier jusqu'au niveau académique inclus : possibilité de jouer avec le gardien.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



SERVICE RÉGIONAL CAEN

ORGANISATION SPORTIVE

Le responsable de l'organisation est le garant du respect du règlement suivant :

Formule de compétition

- Futsal : Tournoi global à 3 équipes
- Arbitrage par les Jeunes Officiels présents et non concernés par les équipes en train de jouer
- Les accompagnateurs d'équipe pourront être sollicités pour aider à l'observation et/ou à l'évaluation des JO
- Les temps de jeu sont modifiés pour respecter les plages horaires d'installation. Ils pourront être ajustés en fonction du nombre d'équipes réellement présentes.

Temps de jeu

Futsal : 2 x 15'

- Respecter le règlement de l'activité spécifié dans la fiche sport en vigueur. Il est consultable et imprimable sur le site www.unss.org. Le responsable de l'organisation en aura une version disponible sur place.

Les équipes vainqueurs des deux demi-finales sont qualifiées pour le championnat académique qui aura lieu le mercredi 27 mars 2022, ou ils rencontreront le vainqueur de l'Orne

	DEMI-FINALE CALVADOS	DEMI-FINALE ORNE
FUTSAL JUNIORS GARCONS	Gymnase Lycée C CLAUDEL CAEN Lycée Malherbe CAEN LA Le Robillard ST PIERRE-SUR-DIVES LP Camille Claudel CAEN Responsable : Eric LEVARD	Gymnase du Lycée MEZEN. ALENCON LPO Navarre-Leclerc ALENCON LP Marcel Mezen ALENCON Lycée Alain ALENCON Responsable : Gilles BAUDOIN